



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Direction des Services Techniques
OLD/MJ
Mail : stm@ploemeur.net

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE TEMPORAIRE 2023 DST 99

OBJET : DLE OUEST pour le compte de Lorient agglomération
Travaux sur les réseaux assainissement et eau potable
Réaménagement du Fort-Bloqué
A compter du lundi 3 juillet 2023

LE MAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1 et suivants et L.2215-4 ;

Vu le Code de la Voirie routière ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles L.325-1 à L.325-3 L.325-6 à L.325-12 et R.325.12 à R.325-52 relatifs à la mise en fourrière des véhicules gênants ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 417-10 II, 10 relatifs à tout stationnement et toute circulation à l'intérieur du périmètre concerné et qui sont considérés comme gênants ;

Vu la demande faite par Madame Valérie BONNIORD, représentant l'entreprise DLE OUEST - 6 rue Blaise Pascal - ZA de Trehuinec - 56890 PLESCOP.

Considérant que le demandeur cité ci-dessus est chargé d'informer les riverains de la gêne occasionnée par ces travaux.

Contact Mairie
1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr
1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

ARRETE

Article 1 : dans le cadre du réaménagement urbain de Fort-Bloqué, l'entreprise DLE OUEST est autorisée à intervenir sur le domaine public, situé au Fort-Bloqué, à Ploemeur pour la réalisation de travaux sur les réseaux assainissement et eau potable.

Article 2 : les travaux seront réalisés à compter du lundi 3 avril 2023, selon les prescriptions suivantes :

Phase 4 : du 1^{er} juin au 7 juillet 2023

- ✓ **4a : durée estimée à 4 semaines**
- L'allée des Glycines sera bloquée sauf riverains
- ✓ **4b : durée estimée à 1 semaine**
- Le carrefour allée des Glycines, allée des Korrigans et allée des Algues sera bloqué.
- Un accès riverains sera maintenu pour l'extrémité est de l'allée des Glycines et l'allée des Iris

Phase 5 : du 10 juillet au 13 juillet 2023

- La rue de Guidel sera bloquée sauf riverains entre l'allée des Glycines et la Route de Fort Bloqué

Phase 6 : du 17 juillet au 27 juillet et du 21 août au 15 septembre 2023

- La rue de Guidel sera bloquée sauf riverains entre l'allée des Glycines et l'allée des Goémoniers

Article 3 : Durant toutes les phases des travaux, le stationnement sera interdit, selon la signalisation réglementaire mise en place, en fonction des différentes déviations.

Article 4 : le stockage des matériaux et les installations de chantier seront implantés sur le parking « sud/est » de la place des Goémoniers.

Article 5 : la signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue, de jour comme de nuit, par le demandeur.

Article 6 : le demandeur, Madame la Directrice générale des services, Madame la Commissaire centrale de police de Lorient, Madame la Responsable du service de la Police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le

28 JUIN 2023

Claude ORVOINE

Adjoint au maire
aux espaces publics et aux mobilités



Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex